

## **Fiche d'inscription pour un baptême de chute libre en parachute biplace.**

Une fiche est à remplir pour chaque personne

**Nom et prénom de la personne effectuant le saut :**

**Adresse complète :**

**Code postal et ville :**

**Téléphone mobile de contact (préciser s'il s'agit d'un cadeau):**

**Email :**

**Age : pas de limite, idéalement entre 15 et 40 ans (autorisation du représentant légal pour les mineurs, visite médicale obligatoire au-delà de 50 ans) :**

**Taille (nous consulter au-delà de 1m90) :**

**Poids (nous consulter impérativement au-delà de 90kgs pour un homme et 70kgs pour une femme) :**

**Bon cadeau existant : Marque, référence et date de validité :**

**Date, préciser matin ou après midi et lieu de saut choisi (voir planning sur [www.ata-tandem.com](http://www.ata-tandem.com)) :**

**Commentaires (offert par ...):**

### **Informations importantes.**

Votre inscription n'est définitive qu'à l'issue de l'acquisition d'un billet de saut ou après nous avoir renvoyé la présente fiche d'inscription, remplie et comportant vos souhaits de date et lieu de saut (selon nos calendriers), signée et accompagnée d'un chèque de 85€ à l'ordre d'ACTAVIV Sarl, à ACTAVIV Sarl, Lieu Dit RETISSINGE, 01290 BIZIAT.

Avec un billet OPEN ou un billet de saut, vous devez également remplir et nous renvoyer la fiche d'inscription sans acompte mais en nous indiquant REFERENCE et NUMERO du billet de saut.

Dès réception de votre inscription, nous vous confirmerons lieu, date et heure du saut. Prévoyez de consacrer une demi-journée à votre saut. La tenue adaptée est un jogging et des baskets. Porteurs de lentilles de contact, informez nous. Une confirmation METEO sera faite la veille si besoin et vous pouvez nous joindre à tout moment au **0 608 042 538**

**Le certificat médical de non-contre-indication au saut, bien que légalement non obligatoire est vivement recommandé.**

Une bonne condition physique et la pratique régulière d'un sport sont des pré-requis. Parmi les contre-indications on retiendra : Etat de grossesse, maladies et séquelles cardio-vasculaires, traumatismes crâniens et du rachis, épilepsie, problèmes ou séquelles de colonne vertébrale et des membres inférieurs, troubles ORL, ostéoporose cette liste étant non-limitative. En cas de doute allez consulter votre médecin de famille.

Votre instructeur TANDEM pourra décider de reporter ou d'annuler le saut pour toute raison de sécurité. Il sera seul juge en la matière et sa décision ne sera pas contestable. Dans ce cas, votre saut vous sera remboursé sans indemnité de quelque sorte.

Notre assurance RC professionnelle ne couvrant que les dommages DIRECTS liés à l'activité, **il est de votre responsabilité d'assurer votre protection individuelle par vos propres moyens ou nous contacter préalablement au saut pour souscrire un complément d'assurance couvrant les dommages INDIRECTS.** Vous pouvez consulter l'étendue de la garantie sur le site : <http://gff-card.com/fr/index.html>

**Lu et approuvé, nom, date et signature, de la personne effectuant l'inscription ET de la personne effectuant le saut (avant le saut s'il s'agit d'un bon cadeau)**

**Je souhaite souscrire une assurance individuelle accident OUI - NON :**

